



C'EST LA RENTRÉE ! ADHÉREZ

Pourquoi adhérer à une association de parents d'élèves ?

Si, aujourd'hui, des parents d'élèves peuvent participer aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements scolaires, c'est parce que d'autres parents avant eux, convaincus de la nécessité de s'investir dans la scolarité de leur enfant, se sont regroupés au sein d'une force structurée et ont ainsi pu par leur action collective agir auprès de l'institution et être reconnus. Dans le contexte actuel, se fédérer en association est plus qu'une force, c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves.

Vous souhaitez être au conseil d'école ?

Envoyez-nous un mail de confirmation à contact@cpecleers.fr



En pratique :
Adhérer c'est 3€ par an par famille. Vous pouvez faire un chèque à l'ordre de CPECLeers

LE COMITÉ DE PARENTS DES ÉCOLES DU CENTRE

3 RAISONS D'ADHÉRER :

ACTION POUR
FINANCER LES
PROJETS DE
L'ÉCOLE DE VOS
ENFANTS

ÊTRE UNE FORCE DE
PROPOSITIONS
AUPRÈS DE LA
VILLE ET DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE

DÉFENDRE LES
INTÉRÊTS DES
ENFANTS ET LEURS
PARENTS AU SEIN
DU COMITÉ

CPEC LEERS

25 RUE JEAN JAURES
59115 LEERS

www.cpecleers.fr